

Les crèches privées dans sa commune : une solution adaptée à tous les besoins



Edition spéciale
Salon des Maires et des Collectivités locales 2025 – Municipales 2026

Les crèches privées sont une solution au bénéfice de tous les territoires 

Les crèches privées dans sa commune : une solution adaptée à tous les besoins

En 2024, 663 000 enfants sont nés, soit [le nombre le plus bas depuis 1945](#). Par ailleurs, fin mai 2025, la France a [enregistré](#) un nombre de décès supérieur au nombre de naissances sur douze mois glissants.

Parallèlement, il y avait 2 millions d'enfants de moins de 3 ans pour [507 000 places de crèches](#). 4 enfants sur 10 sont gardés par leurs parents dont la moitié auraient aimé avoir une autre solution. Ce sont 150 000 parents, en majorité des femmes, [ne reprennent pas le chemin du marché de l'emploi](#) faute de solution d'accueil.

Des solutions existent et elles sont au service de l'ensemble de la société.

A QUOI SERT UNE CRÈCHE ?

La crèche joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes enfants, notamment pour le langage et l'égalité des chances. En crèche, les enfants sont stimulés par des interactions riches avec des professionnels, ce qui accélère l'apprentissage du vocabulaire et de la communication. Selon le rapport Giampino « [Développement du jeune enfant / Mode d'accueil, formation des professionnels](#) » (2016), ces échanges de qualité favorisent le développement langagier : « *Des temps en tout petits groupes [...] favorisent l'expression langagière* » (p. 18).

Ainsi, [l'étude Elfe](#) (Étude Longitudinale Française depuis l'Enfance – rapport 2021) confirme que les enfants passés par une crèche réussissent mieux à leur entrée à l'école maternelle avec des enfants qui « **connaissent en moyenne environ 6 mots de plus que la moyenne des autres enfants, et 12 mots de plus que ceux gardés à domicile** »

Mais aussi, les crèches permettent aussi de réduire les inégalités sociales dès le plus jeune âge. Des études montrent que les enfants de milieux modestes y développent de meilleures compétences cognitives et sociales que ceux gardés à la maison. Dans son rapport « [Petite enfance, grands défis](#) » de 2017, à la page 39, l'OCDE rappelle **que l'accueil collectif améliore les performances scolaires futures** : « *dans presque tous les pays de l'OCDE, les élèves âgés de 15 ans en 2015 qui ont fréquenté des structures d'EAJE obtiennent de meilleurs résultats que ceux qui n'en ont pas fréquenté* ».

De plus, **au sein des crèches privées, 47% des parents bénéficient d'une place réservée par leur employeur**. Selon [une étude Harvard/MIT publiée dans l'Harvard Business Review en 2011](#), les salariés heureux sont 2 fois moins malades, 6 fois moins absents, 9 fois plus loyaux, 31% plus productifs, 55% plus créatifs.

L'accueil en crèche est donc bénéfique pour les enfants mais également pour les parents.

Le développement de solutions d'accueil permet ainsi de favoriser l'égalité femmes-hommes, d'augmenter la sérénité des parents dans leur travail et de contribuer à l'éveil et l'épanouissement des enfants.

LES AVANTAGES DES CRÈCHES PRIVÉES

Faire appel à une crèche privée présente plusieurs avantages :

1. **Qualité et encadrement** : Les crèches privées sont soumises aux **mêmes normes strictes que les crèches publiques** (autorisation PMI, encadrement par des professionnels diplômés), ce qui garantit un niveau de qualité au moins équivalent. De plus, la [Charte éthique de la FFEC](#), signée par l'ensemble des adhérents, oblige les adhérents à toujours faire mieux dans l'intérêt supérieur de l'enfant.
2. **Réactivité et souplesse** : Les crèches privées peuvent être **mises en place plus rapidement et s'adapter aux besoins spécifiques** de certaines familles (horaires atypiques).
3. **Partenariat public-privé** : La commune peut bénéficier d'un **service de qualité sans en supporter directement les coûts** d'investissement et de fonctionnement. Pour conserver un droit de regard sur le fonctionnement et les critères d'admission, elle peut réserver des places municipales dans les crèches privées.
4. **Attractivité du territoire** : Disposer d'une offre d'accueil diversifiée est un véritable **atout pour attirer de nouvelles familles**, favoriser le maintien des actifs sur la commune et soutenir le dynamisme économique local.
5. **Complémentarité** : L'ouverture d'une crèche privée ne vient pas concurrencer l'existant, mais le complète, en offrant **davantage de choix et de disponibilité pour les familles**. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les communes, devenues autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant, donnent systématiquement leur avis sur les projets au regard de cette complémentarité au travers du [formulaire CERFA n°17579*01](#).



COUTS POUR LES FAMILLES, LE SAVIEZ-VOUS ?

- Dans les **crèches PSU privées**, les familles paient **le même prix qu'en crèche municipale selon le quotient familial**
- Dans les **micro-crèches PAJE privées**, les familles ne sont **jamais facturées plus de 10 euros par heure** et reçoivent une **aide de la CAF** en fonction des revenus et de la situation familiale variant **de 712,72 euros à 1 279,54 euros par mois**

Dans le cadre de votre projet de mandat 2026-2033, si vous souhaitez faire appel à une solution de crèche privée, contactez la Fédération Française des Entreprises de Crèches ici : <https://ff-entreprises-creches.com/contact/>